

Wissembourg, le 01/09/2016

Déclaration de Conformité RoHS II

En référence à la Directive 2011/65/EU, limitant l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électromédicaux, nous déclarons la conformité du Dispositif Médical

FRED PA-1

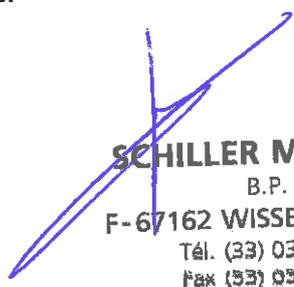
L'état de la conformité à la directive RoHS II est spécifié; ce statut est défini conforme, car le dispositif ne contient pas les substances réglementées à plus de la concentration maximale autorisée :

substances et valeurs de concentration maximales tolérées en poids dans les matériaux homogènes	
Plomb (Pb)	0,1 % par unité de poids de matériau homogène
Mercure (Hg)	0,1 % par unité de poids de matériau homogène
Cadmium (Cd)	0,01 % par unité de poids de matériau homogène
Chrome hexavalent (Cr(VI))	0,1 % par unité de poids de matériau homogène
Polybromobiphényles (PBB)	0,1 % par unité de poids de matériau homogène
Polybromodiphényléthers (PBDE)	0,1 % par unité de poids de matériau homogène

Nom: Alain WEISSINGER

Fonction: Responsable Qualité

Signature:


SCHILLER MEDICAL SAS
B.P. 90050
F-67162 WISSEMBOURG Cedex
Tél. (33) 03 88 63 36 00
Fax (33) 03 88 94 12 82



THE ART OF DIAGNOSTICS